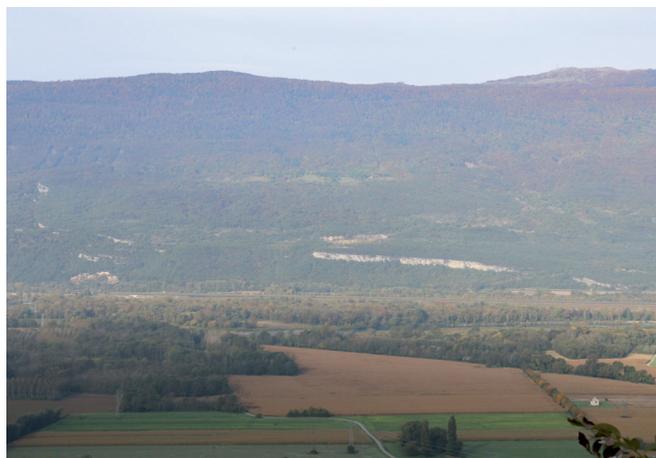


# NON à la CARRIERE d'ANGLEFORT



## Ce que nous avons...



## Ce que nous risquons !



aihr730174@gmail.com

Le Préfet de l'Ain a rendu sa décision en autorisant le défrichage sur le site du projet de carrières Saint Cyr.

Cette arrêté est préalable à celui d'autorisation d'exploitation de la carrière.

L'AIHR se prépare à agir en justice au **Tribunal Administratif**.

**Pas d'autre option pour essayer de préserver notre vallée, son environnement et ses espèces protégées, notre qualité de vie et la sécurité de tous ceux qui vivent dans et fréquentent ce territoire.**

**DESTRUCTION FAUNE & FLORE | POLLUTIONS AIR, EAU, BRUIT, VISUELLE |  
PHOTOSYNTHESE VIGNES & AGRICULTURE | SANTE ET SECURITE DES PERSONNES |  
INSECURITE ROUTIERE | DEVALUATION BIENS IMMOBILIERS | COUTS DIRECTS & INDUITS AUX  
CONTRIBUABLES | PORTE OUVERTE A D'AUTRES INDUSTRIES POLLUANTES**

**SANS AUCUNE RETOMBEE POSITIVE POUR LE TERRITOIRE**

Le CA de l'AIHR le 6 septembre 2017 a choisi un avocat spécialisé en droit administratif et en droit de l'environnement qui travaille souvent avec des associations et qui collabore avec le réseau juridique de la FNE (France Nature Environnement).

Il ne travaille pas gratuitement.

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS TOUS.**

**PETIT PAYS**

**JE T'❤️**

**BEAUCOUP**

*Si chaque personne donne ce qu'il ou elle peut*, on devrait pouvoir réussir à réunir la somme pour les honoraires d'avocat en première instance (environ 2800 euros).

Tout le monde, bien sûr, ne peut pas se permettre de donner, mais certains pourraient peut-être donner un peu plus.  
10 euros = 1 paquet de cigarettes

**Ensemble, nous devrions y arriver CETTE SEMAINE.**

**Vous pouvez envoyer vos dons par chèque à l'ordre de l' AIHR.**

**AIHR  
Châteaufort  
73 310 MOTZ**

**RESTONS MOBILISES !! et merci d'avance pour vos dons.**



NON à la destruction de notre vallée du Haut Rhône  
<https://www.facebook.com/Non.a.destruction.valleeHR/>



@AssocIHR



site: [www.associhhr.org](http://www.associhhr.org)